

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 29 décembre 2014 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE1430243A

Le ministre de l'intérieur et le ministre des finances et des comptes publics,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 111-5, L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu l'arrêté du 10 décembre 2014 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ;

Vu les avis rendus le 9 décembre 2014 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle.

Vu les avis rendus le 16 décembre 2014 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue, les inondations par remontée de nappe naturelle, et les mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique).

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses, dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – Les dispositions de l'annexe I de l'arrêté du 10 décembre 2014 susvisé reconnaissant la commune de Fabrègues dans le département de l'Hérault au titre des « inondations et coulées de boue du 27 novembre 2014 au 30 novembre 2014 » sont retirées.

Art. 5. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 décembre 2014.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre par délégation :
Le directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises,
L. PRÉVOST

*Le ministre des finances
et des comptes publics,*
Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement
du directeur général du Trésor :
Le sous-directeur « assurances »,
T. GROH

Par empêchement
du directeur du budget :
Le sous-directeur,
V. MOREAU

A N N E X E S

A N N E X E I

Communes reconnues en état de catastrophe naturelle

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 5 novembre 2014*

Communes d'Andon (2), Castagniers, Contes, Escarène (L'), Eze (1), Levens, Peillon (3).

*Inondations et coulées de boue
du 4 novembre 2014 au 5 novembre 2014*

Communes d'Aspremont (2), Berre-les-Alpes (3), Breil-sur-Roya (2), Broc (Le), Cagnes-sur-Mer, Cannes, Cantaron, Lucéram, Nice, Saint-Laurent-du-Var, Tourrette-Levens (2), Utelle, Vallauris.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

*Inondations et coulées de boue
du 18 septembre 2014 au 19 septembre 2014*

Commune de Chambonas.

*Inondations et coulées de boue
du 18 septembre 2014 au 20 septembre 2014*

Commune de Vernon.

*Inondations et coulées de boue
du 12 octobre 2014 au 13 octobre 2014*

Communes de Labatie-d'Andaure (1), Saint-Julien-Vocance (1), Souche (La) (3).

*Inondations et coulées de boue
du 13 octobre 2014 au 14 octobre 2014*

Communes de Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Michel-de-Chabrilanoux.

*Inondations et coulées de boue
du 14 octobre 2014*

Commune de Vinezac (1).

*Inondations et coulées de boue
du 2 novembre 2014 au 4 novembre 2014*

Communes d'Astet (1), Beaumont (1), Chazeaux (2), Cros-de-Géorand (1), Dompnac (4), Jaujac (4), Joannas (1), Laboule (4), Meyras, Prunet (2), Rocher (1), Rocles (3), Sagnes-et-Goudoulet (2), Thueyts, Usclades-et-Rieutord (2).

*Inondations et coulées de boue
du 2 novembre 2014 au 5 novembre 2014*

Commune de Pranles (2).

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 4 novembre 2014*

Communes d'Empurany, Gravières, Uzer (4).

Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 5 novembre 2014

Communes d'Aizac (3), Alba-la-Romaine (2), Alissas (1), Andance, Annonay, Antraigues-sur-Volane (3), Arlebosc, Arras-sur-Rhône, Asperjoc (3), Beauvène, Boulieu-lès-Annonay, Châteauneuf-de-Vernoux (1), Cheylard (Le), Chirols (3), Chomérac (2), Colombier-le-Vieux, Crestet (Le), Creysseilles (3), Désaignes, Dunière-sur-Eyrieux, Genestelle (4), Gourdon (2), Juvinas (2), Labastide-sur-Bésorgues (4), Lafarre (1), Lagorce (1), Lalevade-d'Ardèche, Lamastre, Lavilledieu, Laviolle (3), Limony, Lyas (1), Marcols-les-Eaux (4), Monestier (1), Nozières (2), Payzac (1), Prades, Préaux, Privas, Ribes, Roiffieux, Rosières, Saint-Agrève (2), Saint-Alban-d'Ay, Saint-Andéol-de-Vals (4), Saint-André-Lachamp (1), Saint-Barthélemy-le-Meil, Saint-Basile (1), Saint-Christol (2), Saint-Clément (2), Saint-Félicien (1), Saint-Jean-le-Centenier (1), Saint-Julien-du-Gua (2), Saint-Julien-Labrousse, Saint-Julien-le-Roux (2), Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Maurice-d'Ibie (1), Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Michel-de-Chabrillanoux, Saint-Pierre-Saint-Jean (2), Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Thomé, Saint-Victor (2), Saint-Vincent-de-Durfort, Sarras, Satillieu, Silhac (3), Ucel, Vals-les-Bains, Vanosc (2), Vans (Les), Vernon, Vernosc-lès-Annonay (1), Vernoux-en-Vivarais (3), Vesseaux (2), Veyras (1), Vocance.

Inondations et coulées de boue
du 4 novembre 2014 au 5 novembre 2014

Commune de Bourg-Saint-Andéol.

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 24 janvier 2014 au 26 janvier 2014

Communes de Bénaix (1), Salsein (1).

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Inondations et coulées de boue
du 29 septembre 2014

Communes de Conilhac-de-la-Montagne (1), Sallèles-d'Aude, Treilles (1).

Inondations et coulées de boue
du 27 novembre 2014 au 30 novembre 2014

Commune de Saint-Jean-de-Barrou (1).

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

Inondations et coulées de boue
du 27 novembre 2014 au 28 novembre 2014

Communes de Lapanouse-de-Cernon, Saint-Rome-de-Cernon, Tournemire.

Inondations et coulées de boue
du 28 novembre 2014

Communes de Bastide-Pradines (La), Brousse-le-Château, Coupiac, Martrin (1), Saint-Beauzély (1), Saint-Juéry (1).

Inondations et coulées de boue
du 28 novembre 2014 au 29 novembre 2014

Commune de Combret.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Inondations et coulées de boue
du 11 octobre 2014

Commune de Puy-Sainte-Réparate (Le).

DÉPARTEMENT DU CHER

Inondations et coulées de boue
du 13 août 2014

Commune de Mareuil-sur-Arnon.

DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 4 novembre 2014*

Communes de Beire-le-Fort (1), Belleneuve (2), Chevigny-Saint-Sauveur (2), Labergement-Foigney (2), Longeault (2), Magny-sur-Tille (2), Montagny-lès-Beaune (1), Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne (1), Soirans (1).

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 5 novembre 2014*

Commune de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux (2).

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 6 novembre 2014*

Communes de Combertault (2), Corberon (1), Corgengoux (2), Izeure (2), Levernois (1), Marigny-lès-Reullée (1), Merceuil (2), Meursanges (1), Ruffey-lès-Beaune (2), Villy-le-Moutier (2).

DÉPARTEMENT DE L'EURE

*Inondations et coulées de boue
du 19 septembre 2014*

Commune de Beaubray (1).

*Inondations et coulées de boue
du 20 septembre 2014*

Commune d'Andelys (Les).

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

*Inondations et coulées de boue
du 23 décembre 2013 au 25 décembre 2013*

Commune de Saint-Hernin (1).

*Inondations par remontée de nappe naturelle
du 6 février 2014 au 8 février 2014*

Commune de Plouguerneau (1).

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 6 février 2014 au 7 février 2014*

Commune de Morlaix (1).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

*Inondations et coulées de boue
du 3 août 2014*

Communes de Fronton (3), Mauressac (2), Rieux-Volvestre.

*Inondations et coulées de boue
du 10 août 2014*

Commune d'Aspet.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

*Inondations et coulées de boue
du 29 septembre 2014 au 30 septembre 2014*

Commune de Nézignan-l'Evêque.

*Inondations et coulées de boue
du 27 novembre 2014 au 30 novembre 2014*

Commune de Faugères (1).

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

*Inondations et coulées de boue
du 19 juillet 2014*

Commune de Châteauroux.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

*Inondations et coulées de boue
du 25 juillet 2014*

Commune de Goncelin.

*Inondations et coulées de boue
du 28 juillet 2014 au 30 juillet 2014*

Commune de Saint-Gervais.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

*Inondations et coulées de boue du 14 novembre 2014
au 15 novembre 2014*

Communes de Collet-de-Dèze (Le), Saint-Julien-des-Points (2).

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

*Inondations et coulées de boue
du 20 septembre 2014*

Commune de Saint-Jores (2).

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

*Inondations et coulées de boue
du 24 juillet 2014*

Commune de Saint-Georges-Buttavent (1).

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

*Inondations et coulées de boue
du 13 août 2014*

Commune de Saint-Loup (1).

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Inondations et coulées de boue
du 1^{er} juillet 2014*

Commune de Gan.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

*Inondations et coulées de boue
du 29 septembre 2014*

Commune de Saint-Jean-Pla-de-Corts.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

*Inondations et coulées de boue
du 4 novembre 2014 au 5 novembre 2014*

Communes de Saint-Romain-en-Gier (1), Saint-Symphorien-d'Ozon, Sérézin-du-Rhône.

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014*

Communes de Saint-Boil (1), Saint-Gengoux-le-National (1).

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 4 novembre 2014*

Communes de Chissey-en-Morvan (1), Saint-Julien-sur-Dheune (1), Saint-Léger-sur-Dheune (1).

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 5 novembre 2014*

Communes de Barizey (1), Bissy-sur-Fley (1), Buxy (1), Champforgeuil, Charmée (La) (1), Châtenoy-le-Royal, Chenôves (1), Crissey, Dracy-le-Fort (1), Farges-lès-Chalon (1), Fontaines (1), Fragnes, Genouilly (1), Givry (1), Jambles (1), Joncy (1), Lessard-le-National (1), Loyère (La), Mellecey (1), Moroges (1), Rosey (1), Saint-Désert (1), Saint-Martin-du-Tartre (2), Saint-Vallerin (1), Sevrey, Virey-le-Grand (1).

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 6 novembre 2014*

Communes de Changy (1), Charolles (1), Chaudenay (2), Demigny (1), Saint-Loup-Géanges (2).

*Inondations et coulées de boue
du 4 novembre 2014 au 6 novembre 2014*

Communes d'Anzy-le-Duc (1), Montceaux-l'Etoile (1), Saint-Didier-en-Brionnais (1), Versaugues (1).

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

*Inondations et coulées de boue
du 13 février 2014 au 14 février 2014*

Commune de Moncoutant (3).

DÉPARTEMENT DU TARN

*Inondations et coulées de boue
du 27 novembre 2014 au 29 novembre 2014*

Commune de Curvalle.

*Inondations et coulées de boue
du 28 novembre 2014*

Commune de Lasfaillades.

*Inondations et coulées de boue
du 28 novembre 2014 au 29 novembre 2014*

Communes de Moulin-Mage, Murat-sur-Vèbre, Nages.

*Inondations et coulées de boue
du 28 novembre 2014 au 30 novembre 2014*

Communes d'Albi, Ambialet, Castelnau-de-Lévis, Lisle-sur-Tarn.

DÉPARTEMENT DU VAR

*Inondations et coulées de boue
du 19 septembre 2014*

Commune de Sanary-sur-Mer.

*Inondations et coulées de boue
du 6 octobre 2014 au 7 octobre 2014*

Commune de Carqueiranne (3).

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 8 octobre 2014 au 28 octobre 2014*

Commune de Luc (Le) (1).

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

*Inondations et coulées de boue
du 4 novembre 2014 au 6 novembre 2014*

Commune de Lamotte-du-Rhône.

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

*Inondations et coulées de boue
du 27 juillet 2014 au 28 juillet 2014*

Commune d'Orsay.

A N N E X E II

Communes non reconnues en état de catastrophe naturelle

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 8 octobre 2014*

Commune de Ferté-Milon (La).

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 9 novembre 2014 au 10 novembre 2014*

Commune de Levens.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

*Inondations et coulées de boue
du 8 octobre 2014 au 13 octobre 2014*

Commune d'Ajoux.

*Inondations et coulées de boue
du 9 octobre 2014 au 10 octobre 2014*

Communes d'Aubenas, Gourdon.

*Inondations et coulées de boue
du 9 octobre 2014 au 11 octobre 2014*

Commune de Saint-Sauveur-de-Cruzières.

*Inondations et coulées de boue
du 9 octobre 2014 au 13 octobre 2014*

Communes d'Étables, Genestelle, Pailharès, Saint-Péray.

*Inondations et coulées de boue
du 9 octobre 2014 au 14 octobre 2014*

Commune d'Annonay.

*Inondations et coulées de boue
du 10 octobre 2014 au 11 octobre 2014*

Communes de Banne, Bessas, Voulte-sur-Rhône (La).

*Inondations et coulées de boue
du 10 octobre 2014 au 13 octobre 2014*

Communes de Colombier-le-Jeune, Rochecolombe, Teil (Le), Vals-les-Bains, Vans (Les), Villevoacance.

*Inondations et coulées de boue
du 10 octobre 2014 au 14 octobre 2014*

Communes d'Arlebosc, Dompnac, Prades, Saint-Barthélemy-Grozon.

*Inondations et coulées de boue
du 11 octobre 2014 au 12 octobre 2014*

Communes d'Antraigues-sur-Volane, Laviolle, Rosières.

*Inondations et coulées de boue
du 11 octobre 2014 au 13 octobre 2014*

Commune de Mars.

*Inondations et coulées de boue
du 12 octobre 2014 au 13 octobre 2014*

Communes de Beaumont, Laboule, Lafarre, Saint-André-Lachamp.

*Inondations et coulées de boue
du 12 octobre 2014 au 14 octobre 2014*

Commune de Saint-Pierre-Saint-Jean.

*Inondations et coulées de boue
du 13 octobre 2014 au 14 octobre 2014*

Commune de Saint-Georges-les-Bains.

*Inondations et coulées de boue
du 13 octobre 2014 au 19 octobre 2014*

Commune de Soyons.

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 4 novembre 2014*

Commune de Saint-Just-d'Ardèche.

*Inondations et coulées de boue
du 3 novembre 2014 au 5 novembre 2014*

Communes de Bessas, Péreyres.

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

*Inondations et coulées de boue
du 24 janvier 2014 au 26 janvier 2014*

Commune de Sainte-Croix-Volvestre.

*Inondations et coulées de boue
du 4 avril 2014 au 5 avril 2014*

Commune de Sainte-Croix-Volvestre.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

*Inondations et coulées de boue
du 6 février 2014 au 8 février 2014*

Commune de Plouguerneau.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

*Inondations et coulées de boue
du 25 janvier 2014 au 27 janvier 2014*

Commune de Gensac-sur-Garonne.

*Inondations et coulées de boue
du 6 juillet 2014*

Commune d'Avignonet-Lauragais.

*Inondations et coulées de boue
du 3 août 2014*

Commune d'Ausseing.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

*Inondations et coulées de boue
du 29 juillet 2014*

Commune de Coublevie.

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 28 janvier 2014 au 29 janvier 2014*

Commune de Cellé.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

*Inondations et coulées de boue
du 9 octobre 2014 au 12 octobre 2014*

Commune de Grèzes.

*Inondations et coulées de boue
du 14 novembre 2014 au 15 novembre 2014*

Communes de Saint-Etienne-Vallée-Française, Saint-Michel-de-Dèze.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 21 juillet 2014 au 29 septembre 2014*

Commune de Wancourt.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Inondations et coulées de boue
du 23 juin 2014 au 25 juin 2014*

Commune de Gerderest.

*Inondations et coulées de boue
du 1^{er} juillet 2014*

Communes d'Assat, Bordes, Féas.

*Inondations et coulées de boue
du 6 juillet 2014*

Commune de Pau.

DÉPARTEMENT DU VAR

*Inondations et coulées de boue
du 19 septembre 2014*

Commune de Carqueiranne.

*Inondations et coulées de boue
du 30 septembre 2014*

Commune de Carqueiranne.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

*Inondations par remontée de nappe naturelle
du 12 février 2014 au 13 février 2014*

Commune de Bazoges-en-Pareds.

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

*Inondations et coulées de boue
du 5 juin 2011 au 6 juin 2011*

Commune de Sucy-en-Brie.